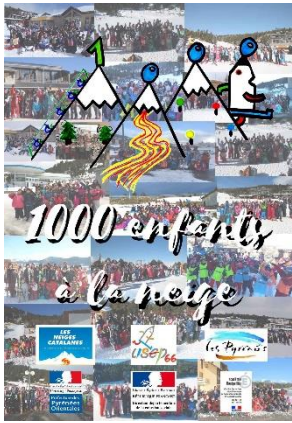


Année 2024/2025



L'USEP66 et les Neiges catalanes organisent avec leurs partenaires le projet 1000 enfants à la neige.

Au centre de ce projet : un véritable cycle d'apprentissage de ski. Chaque classe participante monte 3 fois dans l'une des stations des Pyrénées Orientales. Les élèves suivent des cours de ski avec les moniteurs ESF et la participation des enseignants.

Ce cycle EPS s'insère dans un projet interdisciplinaire sur le milieu montagnard que mène l'enseignant dans sa classe.

Objectifs spécifiques :

- Mieux connaître l'environnement « local » : le milieu montagnard.
- Pratiquer et découvrir de nouvelles activités physiques, notamment celles des APPN.
- Développer et diversifier la culture physique et sportive des élèves.
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences motrices.
- Développer des valeurs telles que la coopération, l'entraide, la connaissance de soi.

Programme du projet :

- Réunion de présentation aux parents : ce projet est à valoriser auprès des parents d'élèves. Chaque classe est invitée à organiser une présentation du projet.
 - Intervention en classe d'un représentant de la station pour présenter le fonctionnement d'une station de ski.
 - Projet pluridisciplinaire autour du milieu montagnard mené dans chaque classe, tout au long de l'année.
 - Formation pratique ski pour les enseignants le samedi 7 décembre aux Angles.
 - 3 journées d'apprentissage du ski. (cours de ski le matin + cours de ski l'après-midi).
- Deux sessions possibles : du 2/12 au 20/12 et du 7 au 21 janvier 2025
- Réunion Bilan avec les parents.

Participation financière

70€ par élève pour l'ensemble des journées d'apprentissage du ski.

Merci de noter que :

Ce montant sera facturé même si l'élève n'a pu participer qu'à une seule journée de ski.

Un nombre minimal de 42 élèves sera facturé à l'école

Cela comprend : transports, location de skis et chaussures, forfaits, cours de ski ESF pour 3 journées.

Candidature des classes

Ce projet est ouvert aux classes adhérentes à l'USEP de cycle 3. La capacité d'accueil dans les stations nous oblige à sélectionner les classes participantes.

Une commission composée de membres du comité directeur de l'USEP examinera fin septembre les candidatures des classes et s'appuiera sur les critères suivants :

- Ecoles en REP et REP+ : le partenariat avec la préfecture oriente le public visé. 50% des classes participantes seront issues des REP et REP+
- Remplissage du car : les cars ont une capacité de 59 places (2 cars possibles à 63 places)
- Implication des enseignants dans les activités USEP : pour faire perdurer ce projet, l'USEP est exigeante avec ses partenaires mais aussi avec l'implication des enseignants.

Les classes retenues seront informées de leur participation avant le 11 octobre.

En proposant la candidature de sa classe, l'enseignant s'engage à :

- Organiser une réunion d'information spécifique avec les parents en novembre/décembre
- Participer à une information « 1000 enfants à la neige » qui aura lieu le mardi 15 octobre (si l'enseignant n'avez jamais participé au projet)
- Respecter le cahier des charges et assurer la meilleure collaboration possible avec les partenaires (loueurs et ESF)